

Vitrymag

CHAMPAGNE & DER



NUMÉRO 52 - HIVER 2023

La halle rénovée a fière allure

→ **LE CHÂTEAU D'EAU
DES WASSUES**
À NOUVEAU OPÉRATIONNEL
P. 4 ET 5

→ **VITRY-PARIS**
LES ÉLÈVES ONT RELEVÉ
LE DÉFI
P. 6 ET 7

→ **SPORTS**
L'A.S VITRY HANDBALL
CÉLÈBRE SES 70 ANS !
P. 19





1. L'ancien Premier ministre Bernard Cazeneuve a accompagné le maire, Jean-Pierre Bouquet sur le stand de la Ville et de la Communauté de communes à la Foire de Châlons.
2. Le président du Comité International Olympique, Thomas Bach, entouré du maire de Vitry, Jean-Pierre Bouquet, du président du Conseil départemental, Christian Bruyen, du vice-président du Conseil départemental, Raphaël Blanchard et de l'ancien maire de TBB, Wolfgang VoCKel.
3. La rentrée des classes, un moment d'échanges entre le maire et les élèves !
4. Un petit tour au Centre aquatique pour les officiels.
5. L'espace Paul Bert rénové a séduit le président du CIO

Le mot de Jean-Pierre Bouquet



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les tensions internationales, le dérèglement climatique avec son cortège de catastrophes, les guerres et conflits aux portes de l'Europe nous inquiètent légitimement toutes et tous.

Dans ce contexte exceptionnellement tendu, il faut plus que jamais garder son sang-froid et sa raison. **Les valeurs de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, la Laïcité nous permettent d'avoir un discours humain qui condamne les excès, appelle au dialogue et au respect mutuel.**

Ces mots sont difficiles à entendre actuellement, mais tellement nécessaires.

Nous-mêmes, acteurs du quotidien, nous devons prendre le recul qui s'impose et nous concentrer sur les missions de la collectivité.

Être dans l'action, ne pas se contenter de discours, mais faire concrètement, voilà la meilleure réponse aux enjeux actuels : le château d'eau des Wassues, les olympiades pour les scolaires, la réfection de la Halle, le programme action cœur de ville, le passage de l'éclairage public en leds...

Ce faisant, nous gardons le cap du dynamisme de notre territoire, et de sa transition écologique, primordiale et créatrice d'emplois nouveaux, non délocalisables.

Ce sont des efforts indispensables et porteurs d'espoirs. Nous devons être unis et rassemblés.

Prenez soin de vous, et des autres.

Très sincèrement à vous

Jean-Pierre Bouquet
Maire de Vitry-le-François
Président de la communauté de communes Vitry,
Champagne et Der

Sommaire

Le château d'eau des Wassues a repris du service	04
Vitry se prête aux jeux	06
Une campagne de travaux dynamique	08
La semaine du développement durable a tenu ses promesses	10
Une meilleure qualité d'eau potable en perspective	11
Zoom sur le campus	12
À la découverte de Drouilly	13
Nouveaux commerçants	14
Santé, la collectivité poursuit sa marche en avant	16
Le centre aquatique plébiscité !	17
Sport et Associations	18
Solidarité	20
Noël à Vitry 2023	21
Culture	22
Expression politique	23



our

Mag' Vitry-le-François
Bulletin d'information municipal
de la Ville de Vitry-le-François
BP 50420 - 51308 Vitry-le-François Cedex
03 26 41 22 77
www.vitry-le-francois.net
contact@vitry-le-francois.net
facebook.com/vitrylefrancois/
Directeur de publication : Jean-Pierre Bouquet
Crédits photos : Ville de Vitry-le-François /
Communauté de Communes Vitry, Champagne
et Der / shutterstock / Jean-Pierre Formet
Mise en page : Les 80 degrés
Dépôt légal : hiver 2023
Impression : Le Réveil de la Marne
ISSN 2679-9200

Le château d'eau des Wassues a repris du service

Opération de désamiantage, réhabilitation, mise en peinture... Le château d'eau des Wassues a retrouvé des couleurs et vient d'être inauguré.

Après plusieurs mois d'inactivité et des travaux d'envergure, le château d'eau des Wassues, qui alimente une partie de la ville de Vitry, a repris du service ! Un manque d'étanchéité avait été constaté au niveau de la partie du dôme, générant des infiltrations entre la cuve et la paroi extérieure dans la zone de protection thermique, sans qu'il y ait pour autant une incidence sur la qualité de l'eau délivrée. « *Ce sont des problèmes de génie civil auxquels il nous fallait faire face* », souligne Jean-Pierre Formet, vice-président de la Communauté de Communes en charge du dossier.

Au-delà de l'aspect purement technique de réhabilitation de l'ouvrage, tout a été fait pour qu'il n'y ait aucun impact sur la distribution d'eau potable en ville. Aussi, des pompes à variateur de fréquence, qui s'auto-régulent en fonction de la demande d'eau, ont été installées au niveau de la station de pompage de Blacy et mises en service dès décembre 2021.

Au fil du chantier

Réseau

Le réseau d'eau potable de Vitry-le-François résulte d'un maillage entre la station de pompage de Frignicourt et celle de Blacy. Deux châteaux d'eau, d'une capacité de 1500 m³ chacun, - une réserve d'eau qui joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés et le débit fourni par la station de pompage - viennent compléter le dispositif.



Le Château d'eau inauguré !





Financement

C'est une opération d'envergure qui a été menée par la Communauté de Communes Vitry Champagne et Der. Elle avoisine en effet le million d'euros :

- 165 000 € pour l'installation des pompes
- 480 000 € pour la réhabilitation du château d'eau des Wassues
- 232 000 € pour les opérations préalables de désamiantage
- 100 000 € pour des travaux de consolidation de la station de pompage de Frigincourt.

L'opération bénéficie d'environ 80 % de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du Département de la Marne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Pour le chantier du château d'eau des Wassues, il y a 6,5 tonnes d'enduit et de peinture
- Le réservoir du château d'eau des Wassues fait 40 mètres de haut et date de 1960 environ
- La cuve a une capacité de 1500 m³, fait 10 mètres de haut et 18 mètres de diamètre
- Le fût fait 30 m de haut et 12 mètres de diamètre



Jean-Pierre Formet,
vice-président de la
Communauté de communes
Vitry, Champagne et Der,
CCVCD, en charge de l'eau

« La réhabilitation du château d'eau des Wassues, était un des gros dossiers de la Communauté de communes. C'est l'exemple d'une opération d'envergure qui a été menée sans qu'il y ait une incidence sur la qualité de l'eau délivrée à nos concitoyens »



DEFI VITRY-PARIS



Christelle Colson,
conseillère municipale.

« L'Olympisme correspond aussi tout à fait à notre projet municipal de promotion du sport et des activités physiques pour les adultes. Vitry est la ville de tous les sports, et du sport pour tous »



Vitry se prête aux jeux

PRÉSENTATION DE L'ACTION

>> Finalité de l'action : réaliser à l'occasion des Jeux Olympiques de PARIS l'équivalent de la distance séparant Vitry-le-François de PARIS aller-retour, soit 440 km

>> Dates : du 14 septembre 2023 au 22 septembre 2023

>> Public concerné : les élèves des écoles élémentaires des 6 écoles de Vitry Le François c'est-à-dire 620 élèves

>> Objectifs : Amener les élèves de chaque école à s'investir et contribuer en fonction de ses capacités, à la réalisation d'un projet commun à toutes les écoles de Vitry. Développer les valeurs sportives d'entraide, de solidarité et de coopération chez les élèves. Permettre aux enfants de découvrir la notion d'handicap et d'handisport.



>> Déroulement de l'action :

Durant un temps imparti, les élèves doivent effectuer en binôme le plus grand nombre de boucles de 100 m au travers d'un parcours matérialisé.

Le binôme est composé d'un guide et d'un élève « non voyant » (yeux bandés).

Le déplacement se fait en marchant avec la possibilité d'avoir une marche rapide.

Les rôles sont inversés tous les 2 tours.

À chaque tour effectué, ils doivent prendre une coupelle et la faire glisser sur la corde qui les lie.

>> La durée/classe :

CP > 10 minutes

CE1 > 12 minutes

CE2 > 14 minutes

CM1 > 16 minutes

CM2 > 16 minutes

À l'issue du challenge, un livret d'autocollants à collectionner ainsi que 30 images sont remis à chaque élève.

Les résultats des 6 écoles sont additionnés à l'issue de l'action.



Le parcours a conduit les participants à l'Espace Paul Bert





LA RÉALISATION DE L'ACTION

Le mercredi 6 septembre, MM. Bach et Bouquet ont participé à l'effort collectif.

Le jeudi 14 septembre, les 4 classes (81 élèves) de l'école Ferdinand Buisson ont parcouru 56 kms 200.

Le vendredi 15 septembre, les 7 classes (151 élèves) de l'école Pierre Marie Curie ont parcouru 106 kms 200.

Le lundi 18 septembre, les 6 classes (120 élèves) de l'école Louis Pasteur ont parcouru 81 kms 400.

Le mardi 19 septembre, les 3 classes (73 élèves) de l'école Jules Verne ont parcouru 50 kms 600.

Le jeudi 21 septembre, les 4 classes (93 élèves) de l'école Jules Ferry ont parcouru 68 kms.

Le vendredi 22 septembre, les 5 classes (102 élèves) de l'école École Paul Fort ont parcouru 78 kms.

>> La distance cumulée des 6 écoles est de 440 km et 420 m, validant ainsi le défi «Vitry-Paris»

OBSERVATIONS

Les élèves se sont montrés investis et à l'écoute.

Ils ont été coopératifs et solidaires en jouant l'espace d'un instant le rôle d'une personne non voyante et aidante/accompagnante.



Les élèves ont découvert l'univers des Jeux Olympiques ...



... et des Jeux Paralympiques.



Christiane Paris,
conseillère déléguée à
l'enfance et à la jeunesse.

« Les valeurs que véhicule l'Olympisme sont des valeurs auxquelles sont sensibles les enfants. Et lors des Olympiades que nous avons organisées, ils ont eu à cœur de montrer leur détermination, leur sens du respect, de l'amitié »





Zoom sur la halle rénovée

La réhabilitation de la Halle est achevée et l'édifice vient tout juste d'être inauguré. Immersion en images au sein d'un équipement destiné à accueillir le marché, des expositions et des événements ponctuels.



Une campagne de travaux dynamique

La collectivité s'emploie à offrir aux Vitryats un environnement agréable sur la voie du développement durable et de la transition énergétique.



Laurent Burckel,
3^{ème} adjoint Sécurité,
tranquillité publique,
prévention

« Que ce soit la rue de la Glacière ou encore l'Espace Paul Bert, nous oeuvrons pour offrir aux usagers non seulement des équipements de qualité, mais aussi une sécurité accrue »

L'Espace Paul Bert retrouve sa vocation culturelle

L'espace Paul Bert, l'un des rares ensembles immobiliers à pans de bois qui subsistent à Vitry-le-François, après les bombardements de la seconde guerre mondiale, a retrouvé toute sa splendeur.

La rénovation de ce bâtiment est liée à une opération globale, puisque figurait également dans le projet la remise en état de la salle Simone de Beauvoir. Elle va de pair avec les ambitions de sobriété énergétique de la collectivité, puisqu'il s'agit d'un bâtiment basse consommation. Cette rénovation permet de répondre aux enjeux de préservation des ressources et de durabilité de l'équipement.

Les travaux ont commencé fin 2020 par des opérations de désamiantage et de déplombage. Dans la foulée, les éléments non réutilisés à l'intérieur tels que les cloisons, les menuiseries, les plomberies et les sanitaires ont été déconstruits, tandis que la charpente et les planchers ont été conservés. La passerelle métallique extérieure a été rénovée et un ascenseur vitré a été mis en place pour assurer l'accessibilité à l'étage. Enfin, des travaux sont en cours afin de raccorder le bâtiment au réseau de chaleur urbain.

Les usagers vont désormais pouvoir bénéficier de deux salles de réception, la salle Paul Bert au rez-de-chaussée et la salle Gisèle Halimi à l'étage.

L'espace Paul Bert retrouve ainsi sa vocation culturelle et associative avec la possibilité pour les associations et même les entreprises vitryates de réserver des salles de réunion...

La rue de la Glacière métamorphosée

Les travaux de la rue de la Glacière touchent à leur fin. Le dernier acte de cette opération d'envergure se traduira par des plantations (117 arbres et arbustes) à la fin de l'opération.

C'est en tout cas une voie totalement métamorphosée qui s'offre désormais aux usagers ! L'opération d'un montant de 2 millions d'euros (cofinancés à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le CD51 et l'État), inscrite dans le cadre de la refonte de la traverse de la RD 982, s'est traduite par une requalification complète de l'espace public, de façade à façade. En outre, l'accent a été mis sur les déplacements doux.

Réfection de la chaussée, des trottoirs, création de places de stationnement, création d'une voie cyclable, modernisation de l'éclairage public (au moyen de leds de faible consommation, dotés d'un système de détection de présence et d'abaissement de puissance), plantation et végétalisation... Rien n'a été laissé au hasard.

Développement durable et transition écologique obligent, les eaux de pluie sont traitées in situ à l'aide de revêtements perméables, d'espaces verts drainants et de bassins d'infiltration.

À noter que les travaux se sont déroulés en deux phases. La première a concerné le parking Saint Memje et une partie de la rue de la Glacière (côté quai du Canal). Lors de la phase 2, les entreprises se sont concentrées rue de la Glacière, sur la portion comprise entre le gymnase Jean Bernard et l'hôtel de ville.



La rue de la Glacière



L'Espace Paul Bert

Coût de l'opération ?

>> 2 170 000 euros

dont 322 924 euros de l'État (Dotation Soutien à l'Investissement Local) pour Paul Bert, 201 344 euros au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour Simone de Beauvoir, 53 567 euros de la Région (Paul Bert), 61 542 euros (Simone de Beauvoir) et enfin 352 194 euros du Département (pour les deux bâtiments).

La semaine du développement durable a tenu ses promesses



De nombreuses animations étaient organisées lors de la Semaine européenne du développement durable. Une opération de sensibilisation qui a porté ses fruits.



DÉFI JY VAIS : ILS L'ONT FAIT

Cérémonie haute en couleur à l'Hôtel de Ville, où les participants au « Défi J'y vais » (institutionnels et lycéens), étaient réunis pour la remise des récompenses.

Le défi avait pour objectif d'inciter les agents, les scolaires, les salariés à se rendre au travail ou à l'école via des moyens de transports alternatifs (marche à pied, vélo, trottinette, bus...). 53 participants et 4 classes inscrites ont totalisé 8 200 kilomètres, économisant ainsi l'émission de plus d'une tonne de CO₂.

Dans la lutte contre le changement climatique, chacun peut agir à son échelle et en fonction de ses moyens.

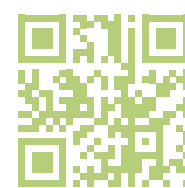
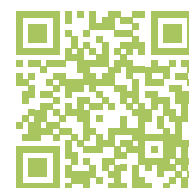


UNE ÉOLIENNE GRANDEUR NATURE

Une quinzaine de personnes ont pu visiter une éolienne au Meix-Tiercelin dans le cadre d'une opération organisée par la Communauté de communes Vitry Champagne et Der, en partenariat avec le développeur éolien BayWa r.e. Les visiteurs ont pu entrer dans l'éolienne, profiter d'une expérience de montée en éolienne en réalité virtuelle et acquérir enfin des connaissances sur leur fonctionnement. Ils ont également pu déguster du jus de pomme marnais offert par la CCVCD et repartir avec des goodies BayWa r.e

MESUREZ VOTRE IMPACT CARBONE

L'ADEME vous permet d'obtenir une estimation de votre empreinte carbone de consommation en moins de 10 minutes grâce à son simulateur « nos gestes climat ». Vous connaîtrez votre empreinte et des actions vous seront proposées afin de la réduire. Il est également possible de calculer l'impact sur le climat des objets et des gestes de votre quotidien ainsi que de visualiser une quantité de CO₂.

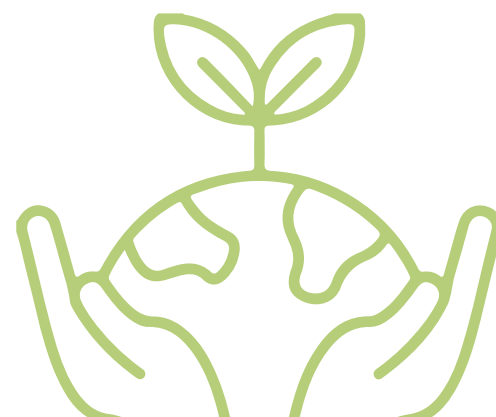


Retrouvez les liens en scannant ces QR Codes



LE CAMION A PRESSÉ

1,7 tonne. C'est la quantité de pommes qui ont été broyées par le « Camion qui presse », installé à proximité de la salle du Manège. Une dizaine de Vitryats avaient répondu à l'appel et sont repartis avec le jus de leurs propres fruits. Des fruits qui ont fait l'objet d'opérations de lavage, broyage, pressage, filtrage, pasteurisation et remplissage... Cette animation est portée au niveau du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Vitryat.





CE QU'IL FAUT SAVOIR

- **23** captages sont exploités par la CCVCD.
- **Trois** nappes d'eaux souterraines sont concernées.
- En 2022, **2 860 303 m³** d'eau ont été prélevés.
- Une Aire d'Alimentation de Captage, AAC, représente une zone vulnérable où toutes les gouttes d'eau infiltrées dans le sol sur ce périmètre, sont susceptibles de se retrouver au captage et donc aux robinets des consommateurs.
- L'étude AAC s'élève à **7 322 150 euros** hors taxes, dont 585 720 soit 80 %, financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Garantir une eau de qualité, des actions en perspective

les plans d'action de protection des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) sont en cours de construction. Objectif, pérenniser et garantir une eau brute⁽¹⁾ de qualité

La Communauté de communes Vitry Champagne et Der, CCVCD, compétente en matière d'eau potable pour 32 des 35 communes la composant, gère des captages d'eaux souterraines permettant l'alimentation en eau de ses communes.

Dans le cadre du suivi de la qualité des eaux, réalisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Marne ces dernières années, des analyses d'eau ont mis en exergue une augmentation récurrente des taux des dépassements récurrents des taux de pesticides ainsi que des nitrates. « Si ces augmentations n'ont jamais conduit à considérer l'eau captée comme non potable, ils ont permis en revanche de révéler la vulnérabilité locale de cette ressource sachant que la majorité des captages exploitent une seule et même nappe : la nappe de la craie de Champagne sud et centre », confie Jean-Pierre Formet, vice-président de la CCVCD, en charge de l'eau.

Une étude sur 19 des 23 captages

On l'aura compris, la qualité de cette nappe est essentielle pour garantir la distribution d'une eau potable de qualité. Dans cette perspective, la CCVCD a lancé en 2018, une étude globale d'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) sur 19 des 23 captages.

Pensée dans une optique de gestion durable de la ressource, cette étude se base sur la délimitation de zones vulnérables autour des ouvrages (AAC) et sur la mise en œuvre d'un plan d'action adapté dans ces périmètres. « L'objectif à terme est de réduire les pressions anthropiques (liées à l'intervention de l'homme) appliquées sur la ressource en eau souterraine captée, afin de pérenniser et de garantir la qualité de l'eau brute », précise le vice-président.

Pour mener à bien cette démarche de reconquête et de protection de la qualité de l'eau la Communauté de communes est accompagnée techniquement et financièrement par l'État et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Si la première phase de l'étude, en l'occurrence la définition des AAC, s'est achevée au cours de l'année 2020, la deuxième étape est en cours. Il s'agit de l'élaboration d'un diagnostic des pressions anthropiques en lien avec les acteurs du territoire (collectivités, industriels, agriculteurs...). La troisième et ultime phase se traduira par l'élaboration d'un plan d'actions. « Ces actions concertées et basées sur le volontariat seront portées par les acteurs présents sur l'aire et seront supervisées et animées par la CCVCD », rappelle Jean-Pierre Formet.

Avec le soutien du monde agricole

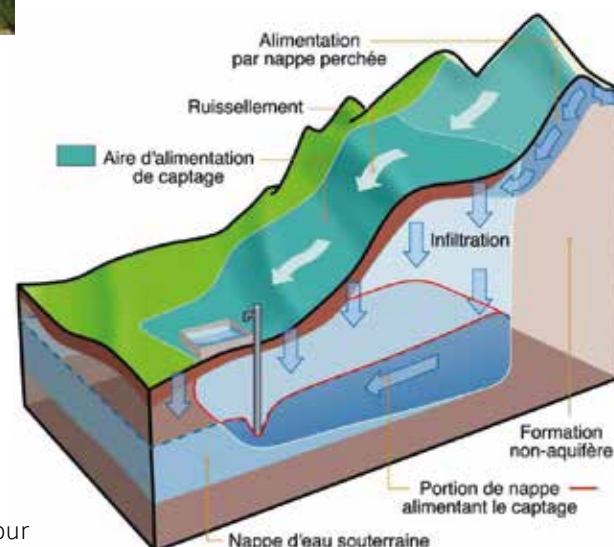
Afin d'échanger sur le sujet de la protection de la ressource et de discuter des actions possibles, la CCVCD a invité la profession agricole à participer à des réunions de présentation de l'étude. « Les agriculteurs présents ont démontré leur intérêt pour le sujet et leur volonté d'être partenaire dans cette opération », note le vice-président.

Pour chaque captage, un plan d'action sera mis en œuvre et les différents acteurs volontaires seront associés à cette démarche.

Dans la continuité de ces réunions, un questionnaire a été envoyé par voie informatique aux 400 agriculteurs concernés. Il va permettre de sonder le monde agricole, sur ses attentes par rapport à l'étude, la pertinence des actions proposées...

La communauté de communes dans le courant de l'année 2024, se mobilisera pour rédiger et publier les plans d'actions concertés.

« L'enjeu de la protection de la ressource en eau est l'affaire de tous. Il est impératif de se mobiliser autour de cette problématique », martèle Jean-Pierre Formet. « Dans un contexte de changement climatique, la diminution ou la réduction de la ressource en eau impose d'autant plus de veiller à sa qualité, rendant ainsi les démarches AAC primordiales ». Toutefois, précise le vice-président, « c'est un travail de longue haleine qui commence, les effets ne seront mesurables qu'à long terme... ».



Jean-Pierre Formet,
vice-président de la Communauté
de communes Vitry, Champagne
et Der, CCVCD, en charge de l'eau

« La protection de la ressource en eau est une question primordiale.

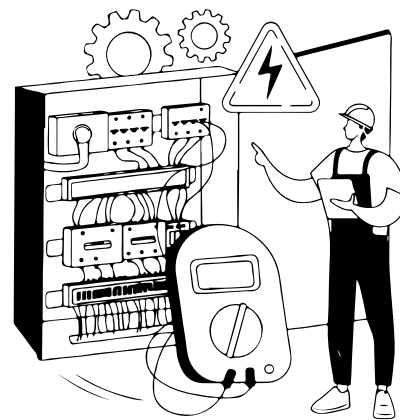
À l'heure où nous devons faire face à des changements climatiques, il est impératif de veiller à la qualité de l'eau et les plans d'action de protection des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) s'inscrivent dans cette démarche »

DES SOLUTIONS À METTRE EN PLACE

Exemples d'actions :

- Limiter la quantité d'intrants
- Privilégier le travail du sol plutôt que le désherbage chimique >> exemple d'un robot désherbeur
- Modifier les pratiques culturales
- Cultiver des BNI (Bas Niveau d'Impact) comme le chanvre, le sarrasin, la lentille...
- Mettre en place un réseau de reliquats de début de drainage (RDD) afin de connaître la quantité d'azote dans le sol qui pourrait être infiltrée dans l'aquifère suite aux pluies.
- Aider à la Conversion en agriculture biologique

(1) Eau brute : eau apte à la consommation sans traitement (sf chloration).



Zoom sur le campus

Affilié à la société Mangin Egly, spécialisée dans les installations électriques, « Le Campus », dispense des formations aux métiers de l'électricité industrielle. Rencontre avec le directeur, Anthony HERVY.

VITRY MAG - À QUI S'ADRESSENT VOS FORMATIONS ?

Anthony Hervy - « Le Campus » de Vitry-le-François est l'un de nos six centres de formation avec ceux de Nancy, Amiens, Douvrin, le Blanc-Mesnil et Lyon. Il s'adresse aux collaborateurs du Groupe Vinci Énergies, ainsi qu'aux clients externes industriels. Cela va du monteur sur chantier à l'ingénieur d'étude, en passant par le technicien de maintenance. Nous accompagnons nos « apprenants », afin de maintenir ou de développer leurs compétences professionnelles.

V. M. - QUELLES FORMATIONS DISPENSEZ-VOUS ? ET OÙ ?

A.H - Nos formations se déroulent dans nos locaux à Vitry-le-François où nous bénéficions de nos installations techniques ou chez le client dans la mesure où le matériel correspond à la formation que l'on dispense. Pour la formation proprement dite, nous disposons d'un catalogue axé sur le génie électrique : basse tension, haute tension, instrumentation, régulation, automatisme, réglementation (en lien avec la publication de nouveaux textes de lois...)... Certains de ces items

peuvent d'ailleurs faire l'objet de formations plus poussées et plus spécifiques, à la demande des clients.

V. M. - QUELS SONT VOS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

A.H - Nous nous reposons en premier lieu sur des moyens humains, en l'occurrence cinq formateurs salariés du « Campus », auxquels s'ajoutent des intervenants externes, (d'anciens collaborateurs, des spécialistes dans des domaines d'activité spécifiques...), sans oublier les assistantes administratives qui montent l'ensemble des sessions de formation, depuis l'inscription jusqu'à l'édition des documents administratifs légaux, en passant par l'hébergement. Quant à nos moyens matériels et techniques, il s'agit de plateaux et de maquettes pédagogiques.

V. M. - QUEL BILAN CHIFFRÉ EN TIREZ-VOUS ?

A.H - Nous organisons en moyenne 350 sessions de formation par an, réunissant au total 2 500 stagiaires ! 70 % issus du Groupe Vinci et 30 % provenant d'entreprises extérieures au Groupe.

V. M. - VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE RECONNAISSANCE NATIONALE ?

A.H - Oui ! Nous sommes certifiés Qualiopi. C'est un gage de qualité pour nos clients. Cette certification leur permet de s'assurer que les formations proposées répondent à des critères de qualité précis et qu'elles seront dispensées par des formateurs compétents. Nous bénéficions également de la certification Eco Vadis, gage de notre responsabilité environnementale et sociétale. Nous sommes enfin certifiés Mase, qui témoigne de notre engagement dans un système de management adapté, destiné à améliorer de façon continue la sécurité, la santé au travail et l'environnement (SSE).

► Renseignements au 03 26 73 99 14
lecampus@vinci-energies.com



Daniel Fontaine,
1^{er} vice-président de la CCVCD,
chargé de l'économie.

« « Le Campus » est l'exemple des entreprises qui vont de l'avant à Vitry-le-François. Notre territoire est riche de chefs d'entreprise dynamiques qui démontrent qu'il n'y a pas de fatalité en matière économique. Il faut croire en ses projets et se donner les moyens de mener à bien ses ambitions »



À la découverte de Drouilly

Drouilly se situe à 7,4 km de Vitry-le-François et à 28km de Châlons-en-Champagne.
Le village a rejoint la Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der en 2010.
Parmi les 145 Drouillotines et Drouillotins, on dénombre 40 % d'actifs.
Le bassin d'emploi est essentiellement le Vitryat.



Didier Mathieu,
Maire depuis 2008

« Je suis très attaché à ce territoire, à ce village et sa population. Nous nous connaissons tous et oeuvrons ensemble pour faire vivre notre commune. »

Géographie et population

Le territoire de Drouilly est une étroite bande de terre de 243 hectares orientée principalement Est-Ouest, allant d'un bras mort de la rivière Marne à la ligne de crête crayeuse entre Pringy et Maisons-en-Champagne. Le côté nord est limité naturellement par un petit cours d'eau temporaire, le Vamont, dont l'une des sources possède une niche en pierre de taille. Les enfants de la maternelle à l'élémentaire vont au regroupement scolaire de Pringy, puis les ados partent au collège des Indes et après au lycée François 1^{er}. L'ancienne école communale du village a été fermée en 1974.



Animations

Le comité des fêtes organise chaque année des animations pour les jeunes (Halloween, Noël...). Il prépare également une brocante annuelle, une soirée Beaujolais nouveau, la fête du 14 juillet, un colis pour les anciens du village, une rose pour les mamans à la Fête des mères et la galette des rois conviviale lors des vœux.

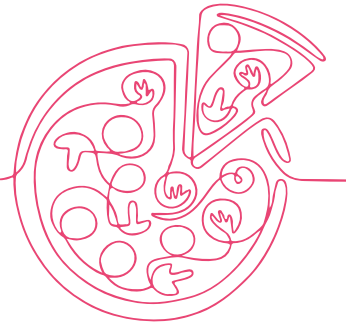
Histoire

Le nom du village date de l'époque gallo-romaine. Il se traduit par « domaine de Drullius », sans doute propriétaire historique d'un grand domaine agricole. On retrouve le nom du village dans une charte de Hugues Capet (fin du X^e siècle) sous l'appellation de Drulliacum. Le nom évolue au fil des siècles pour devenir Drouilly.
 La rue de l'Abbaye rappelle la présence d'une grange appartenant à l'Abbaye de Huiron qui fournissait des denrées alimentaires de base comme les céréales pour les moines.
 L'abbaye percevait également la dîme.



Patrimoine

L'église saint Hilaire est un bâtiment religieux datant du XIII^e siècle. Comme de nombreuses églises rurales, celle de Drouilly comprend uniquement une nef et un chœur. Il n'y a pas de transept. De nombreuses têtes humaines sont sculptées sur le portail ouest et le haut du chevet. L'église saint Hilaire a été restaurée notamment au XVI^e siècle après son incendie lors de la bataille de Pringy en 1589. Au terme de celle-ci, Philippe de Thomassin, seigneur de Braux et gouverneur de Châlons-en-Champagne, remporte la victoire contre le maréchal de la ligue Saint-Paul et reprend la ville de Vitry-le-François. Antoine de Saint-Paul a été de 1589 à 1594 le chef de la noblesse ligueuse en Champagne après l'assassinat du duc de Guise par Henri III en décembre 1588. Une planche de quatre dessins de Claude de Chastillon (1559-1616) illustre la charge de Pringy.



Bruno Rose reprend les rênes de « La Pizza »

Changement de main à la Pizza, Grande Rue de Vaux où Bruno Rose succède à Didier Parent qui officiait dans les lieux depuis 40 ans !

Une page se tourne au restaurant « La Pizza », situé 17 Grande Rue de Vaux. Après 40 ans de bons et loyaux services, l'emblématique Didier Parent a décidé de tirer sa révérence. Le 2 octobre dernier, Bruno Rose, 53 ans, a repris le flambeau dans un établissement que lui aussi, connaît très bien. En effet, il y a débuté comme stagiaire en 1986. « À l'époque, l'établissement était tenu par Martine et Francis Kartes. Didier était au four et quant à moi, j'étais en cuisine, en salle puis à la préparation des pizzas », raconte Bruno. Après un intermède à l'armée en 1988, Bruno retrouve ses marques à « La Pizza », en 1989, jusqu'en 2000, période à laquelle il décide de voler de ses propres ailes à bord d'un camion

pizza. « Ce fut une très belle expérience pendant 13 ans, avant que je ne prenne la gérance d'un hôtel restaurant à Dieppe en Normandie ».

L'attachement à sa ville natale

Mais l'amour du pays vitryat est plus fort ! En 2016, Bruno revient dans la région et occupe le poste de chef de rang et de barman au Cheval Blanc à Giffaumont. « Après deux années de Covid marquées par l'inactivité j'ai travaillé ensuite à l'auberge du Chant de coq à Giffaumont avant de revenir à Vitry-le-François, à « La Pizza », où Didier avait besoin de personnel ».

Au fil des mois, l'idée d'une reprise fait son chemin. Et finalement, l'attachement à sa ville

natale l'emporte sur le reste.

« Je sais que reprendre derrière un personnage comme Didier constitue un véritable challenge, car il y a laissé son empreinte. Mais voilà, c'est mon histoire qui débute », raconte Bruno qui a changé le mobilier, étoffé sa carte, apporté quelques modifications. « J'ai apporté ma touche personnelle ! ».

► « La Pizza »,
17 Grande Rue de Vaux
Tél. 03 26 74 17 63



Une nouvelle boucherie dans la cité rose

Propriétaire du bar-tabac le Celtic, Sami Belkadi a investi à nouveau à Vitry-le-François. Cette fois il va ouvrir une boucherie.



Souriant, affable, toujours prêt à rendre service... Sami Belkadi fait l'unanimité autour de lui. Depuis 2019, il est propriétaire du bar-tabac le Celtic situé place de l'hôtel de ville. « À l'époque, je vivais à Paris et j'étais à la recherche d'un commerce de type bar-tabac et j'ai saisi une opportunité qui m'était offerte à Vitry-le-François. Et aujourd'hui je ne nourris aucun regret. C'est une ville à taille humaine dans laquelle je me plais », souligne-t-il.

« De la qualité à un prix abordable »

Sami Belkadi se plaît d'ailleurs tellement dans la cité rose, qu'il a décidé d'investir dans un nouveau commerce, en l'occurrence une boucherie, 34 rue du Pont. « C'est un domaine que j'affectionne particulièrement. Dans ma famille, j'ai des cousins qui ont des boucheries à Paris. À Vitry-le-François, elles ne sont pas nombreuses. Le secteur n'est pas saturé en la matière. Je pense

raisonnablement qu'il y a moyen que je me fasse une place », confie Sami qui souhaite travailler avec des grossistes et des producteurs locaux. « Mon objectif, à l'heure où tout le monde se serre la ceinture, est de proposer de la qualité à un prix abordable ».

► « Boucherie l'OASIS » (ouverture prochaine)
34 rue du Pont, du lundi au dimanche
de 9h à 20h sans interruption



Gérard Tindillière,
adjoint au commerce

« Les nouvelles ouvertures ou changements de propriétaires, démontrent le dynamisme de notre commerce et l'attractivité du centre-ville »



Incroyable commerce, une première à Vitry avec SOS et Leboncoin

Une toute nouvelle expérience de shopping et d'entrepreneuriat a été lancée à travers la boutique partagée « Incroyable commerce ».

Le maire, Jean-Pierre Bouquet et l'ensemble des partenaires impliqués dans l'opération, Leboncoin.fr, le Groupe SOS, Auxilia Conseils, Ankorstore ont lancé « Incroyable commerce ». L'opération s'inscrit dans le cadre d'Action Cœur de Ville. Cet espace partagé de 150 m² entièrement adaptable, a vocation à accueillir une variété d'activités :

- Équipement de la personne (prêt-à-porter, bijoux, maroquinerie)
- Équipement de la maison (décoration, arts de la table)
- Alimentation (traiteur, produits locaux)
- Services et bien-être (cosmétique, massages...).

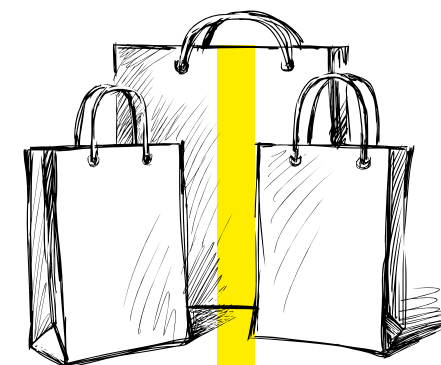
Cet espace partagé est marqué par la création d'un « corner » dédié à la clientèle de Leboncoin qui aura la possibilité de trouver un lieu de transaction connu et sécurisé. « C'est une première à Vitry et en province », s'est enthousiasmé le premier magistrat, lors du lancement officiel de cette action, en septembre dernier.

Un accompagnement pour sécuriser l'activité

Six boutiques éphémères sont d'ores et déjà installées depuis le 28 novembre. Ces commerces bénéficieront d'un accompagnement par tous les acteurs impliqués dans cette opération, pour parfaire leur projet et sécuriser leur activité.

D'autres espaces sont également disponibles. Aussi, les entrepreneurs locaux, artisans, qui souhaitent rejoindre cette aventure peuvent accéder au dossier de candidature en envoyant un mail à l'adresse suivante : equipe-incroyablecommerce@auxilia-conseil.com

➔ **Incroyable commerce, 55 rue Aristide Briand**



L'info des commerces

➔ NOUVEAUX COMMERCES

ICOIFF

Du mardi au samedi de 9 heures à 18 heures.

➔ **39 Grande Rue de Vaux**

CAVAVIN

Du mardi au samedi de 9 heures à 18 heures.

➔ **23 rue du Pont**

OPTIQUE MUTUALISTE

Ouverture prochaine

➔ **49 Rue Aristide Briand**



Thierry Mouton,
premier adjoint

« Le désert médical n'est pas une fatalité. À Vitry-le-François, nous avons pris le taureau par les cornes. Avec l'ensemble de nos partenaires, nous avons fait de la santé, une priorité, pour répondre aux besoins de la population »,



Santé, la collectivité poursuit sa marche en avant

La Ville poursuit activement sa lutte contre le désert médical. Les contrats locaux de santé s'inscrivent dans cette démarche.

VITRY MAG - LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 3^E GÉNÉRATION A ÉTÉ SIGNÉ EN JUIN DERNIER. QUEL EST SON INTÉRÊT ?

Thierry Mouton - Ce nouveau contrat local de santé permet de fixer les objectifs en matière de santé sur les 5 ans à venir (2023 – 2027), il permet également de poursuivre les travaux engagés depuis 2013 avec la signature du premier Contrat Local de santé du Département. Coanimé par la Ville de Vitry-le-François et l'Agence Régionale de Santé, il permet :

- De construire un diagnostic du territoire partagé entre les différentes institutions, mais également avec les acteurs variés du territoire (social, sanitaire, médico-social) et les habitants ;
- De se donner des objectifs afin de réduire les inégalités territoriales de santé en prenant en compte les populations les plus vulnérables ;
- D'établir un plan d'actions, à 5 ans, avec l'appui financier des différents partenaires institutionnels.

Le contrat local de santé respecte la charte de l'OMS qui définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ainsi, la santé s'inscrit dans une perception large, englobant tous les facteurs pouvant de près ou de loin en permettre sa protection.

VITRY MAG - QUELS ONT ÉTÉ LES APPORTS DES DEUX CONTRATS PRÉCÉDENTS ?

Thierry Mouton - À travers le premier contrat local de santé signé le 9 décembre 2013, quatre axes ont été développés, la prévention et promotion de la santé, l'accompagnement des publics, l'accès aux soins, l'animation et la coordination. Des projets majeurs ont ainsi

émergé :

- La mise en place et le développement de la Maison des Adolescents sur le territoire (Passerelle Jeunes) ;
 - L'accès personnalisée à la santé (UDAF) qui permet aux personnes éloignées, un retour vers le soin ;
 - Le centre de santé du Hamois porté par la Mutualité Française ;
 - La mise en place d'un logement pour les professionnels de santé stagiaires ou remplaçants.
- Le Contrat local de santé 2^{ème} génération, signé le 9 mars 2018, et dans lequel s'est impliquée la CCVCD, entre autres, s'est traduit par la prise en compte des problématiques de santé sur un périmètre plus large.

« **Neuf priorités ont été dégagées (nutrition, publics précaires, parentalité, personnes âgées, personnes en situation de souffrance psychique, conduites addictives/à risques, désertification médicale, pathologie chronique, santé environnementale et cadre de vie des habitants).** »

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de ce deuxième contrat, comme le développement du dispositif Prescri Moov permettant l'accès au Bilan Médico Sportif afin de diriger les personnes ayant une pathologie chronique vers une activité physique adaptée, le développement d'actions de sensibilisation par la Ligue de Protection des Oiseaux dans les écoles, des formations « bébés signeurs » auprès des parents et des professionnels par le Centre Social et Culturel ainsi que des actions de sensibilisation concernant les enfants atypiques (HPI, Dyslexie, autisme...), la mise en place d'espaces sans tabac, la gestion de

la crise sanitaire, notamment la planification de la vaccination sur le territoire en partenariat avec la CPTS et les médecins libéraux.

VITRY MAG - OÙ EN EST-ON JUSTEMENT AU NIVEAU DES DEUX CABINETS MÉDICAUX ?

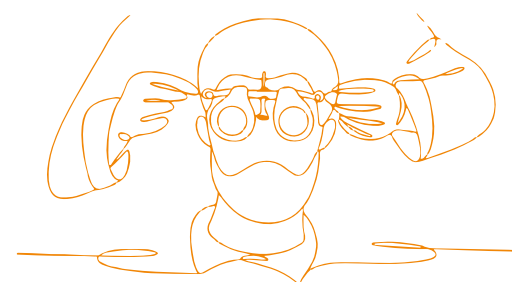
Thierry Mouton - Deux cabinets médicaux ont été montés à Rome Saint Charles. Le premier (cabinet IASIS), comprend des médecins spécialistes : Interniste, ORL et cardiologue. Il a ouvert ses portes en mai 2022.

Le second, qui est le pôle médical ophtalmologique des grands lacs prendra sa vitesse de croisière en cette fin d'année avec l'arrivée d'un ophtalmologue et d'une orthoptiste.

VITRY MAG - AVEZ-VOUS DE NOUVEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE ?

Thierry Mouton - Dans le cadre du 3^{ème} contrat, une lettre d'intention a été signée avec les Présidents des 3 Communautés de communes, Vitry Champagne et Der, Côtes de Champagne et Val de Saulx, Perthois Bocage et Der) afin d'harmoniser les pratiques sur le Pays Vitryat. Il semble important que les dispositifs s'adaptent aux besoins du territoire. La question de la santé est une problématique du territoire à travailler ensemble pour satisfaire le parcours de santé à l'échelle du pays Vitryat.

Un partenariat avec les professionnels de santé est en cours afin d'améliorer les conditions d'accueil des nouveaux praticiens sur le territoire et de favoriser son attractivité. Un cabinet missionné par l'Agence Régionale de Santé est actuellement en train de travailler avec les professionnels de santé pour définir le projet qui sera accompagné par la Ville de Vitry-le-François.





Le centre aquatique plébiscité !

Depuis son ouverture en juin dernier, le Centre Aquatique « La salamandre », trouve peu à peu son rythme de croisière.

« La Salamandre » ne désespère pas. Les différents espaces mis à la disposition du public attirent chaque jour un public de plus en plus nombreux. Les stages d'aquagym, d'aquafitness et d'aquabike, particulièrement attendus, ont tenu toutes leurs promesses. *« Un lieu unique, un complexe magnifique, des équipements au top... les visiteurs rivalisent de superlatifs pour exprimer leur plaisir d'être là. C'est un juste retour des choses. Nous qui y sommes tous les jours, nous sommes conscients de travailler au sein d'un équipement exceptionnel mais quand ce sont les visiteurs qui nous le disent ça a encore plus de poids »*, se réjouit Yohann BARREIRA le directeur du Centre aquatique qui oeuvre avec l'ensemble de ses équipes pour que les usagers de la Salamandre soient accueillis dans les meilleures conditions et pour favoriser leur bien-être !

Des plantes supplémentaires

D'ailleurs s'il est un lieu où le bien-être est le maître-mot, c'est bien l'espace détente. Sur une surface totale de 203 m², tout a été conçu, pensé, pour que l'heure soit à la parfaite décontraction. Dans ce lieu propre à l'aération de l'esprit, vous serez à même de profiter de deux saunas, d'un hammam, d'un spa, d'un caldarium (salle des bains chauds dans les thermes romains) sans oublier le plaisir des douches massantes. Des transats avec vue sur les espaces extérieurs sont également à la disposition du public. Sous l'impulsion de l'équipe dirigeante et pour répondre aussi à la demande des usagers, l'espace bien-être est encore amené à évoluer : *« de nouvelles plantes ont été installées par les agents des espaces verts pour égayer encore davantage l'espace. D'autres améliorations sont en vue »*, confie Valentin Maupois, adjoint du directeur.

Fermeture technique

Le centre aquatique « La Salamandre » sera fermé du 24 décembre à 13h30 jusqu'au 29 janvier inclus. La période sera mise à profit pour effectuer les travaux techniques indispensables à un tel équipement : vidange, nettoyage en profondeur des cabines, bassins...

Profitez de la Nocturne

Pour répondre à la demande des usagers, une nocturne été mise en place au Centre aquatique, « La Salamandre ». Aussi, le mercredi, l'établissement est ouvert jusqu'à 21h30 ! Alors venez nombreux pour profiter des installations d'un équipement exceptionnel, pour vous détendre après une journée de travail ! Quelques longueurs ou encore des jets massants dans l'espace ludique. C'est aussi l'occasion pour ceux qui ne le connaîtraient pas encore, de découvrir l'espace bien-être.



René Mautrait,
vice-président de la CCVCD

« Le centre aquatique, « La Salamandre », est l'un des projets majeurs menés au niveau de la Communauté de communes. Je crois que chacun peut être fier du résultat. Les commentaires élogieux des usagers et l'affluence grandissante, constituent notre plus belle récompense et démontrent que cet équipement était plus que nécessaire. »

LES HORAIRES

La Salamandre est fermée le lundi. Afin de permettre au public de se rhabiller tranquillement :

- L'espace aquatique ferme 15 min avant l'établissement
- L'espace bien-être ferme 30 min avant l'établissement

Espace aquatique

• • Période scolaire

Mar. 08h00-09h00 // 12h00-13h30 // 17h00-19h30

Mer. 11h00-13h30 // 15h30-21h30

Jeu. 08h00-09h00 // 12h00-13h30 // 16h30-19h30

Ven. 12h00-13h30 // 16h00-19h30

Sam. 09h00-12h30 // 15h00-18h00

Dim. 09h00-13h30

• • Petites vacances

Mar. 10h00-19h30

Mer. 10h00-21h30

Jeu. 10h00-19h30

Ven. 10h00-19h30

Sam. 10h00-12h30 // 15h00-18h00

Dim. 09h00-13h30

Espace bien-être

• • Période scolaire & petites vacances

Mar. 11h00-19h30

Mer. 11h00-21h30

Jeu. 11h00-19h30

Ven. 12h00-19h30

Sam. 09h00-12h30 // 15h00-18h00

Dim. 09h00-13h30



Un espace bien-être très accueillant

Handicap : Inclusion par le sport

Retour sur une journée exceptionnelle de partage organisée le 9 septembre à Vitry-le-François afin de lever les freins sur les préjugés et les stéréotypes liés au handicap.



Le handisport s'adapte à tous



Tous unis par le sport

L'objectif de la journée était de sensibiliser le public au handisport et au sport adapté avec des expositions, des stands, des conférences, des ateliers et des sportifs de haut niveau. Il est en effet essentiel de faire évoluer les mentalités pour accéder à une société plus inclusive, plus juste, plus équitable et plus solidaire. En fil rouge, tous les acteurs ont démontré non seulement que le handicap est un facteur de cohésion et de progrès social mais aussi que le sport est un exceptionnel levier. Le but a été brillamment atteint le 9 septembre.

Le handisport, vous connaissez ? Faire du sport lorsqu'on est porteur d'un handicap moteur ou sensoriel paraît difficile. Pourtant, depuis des années maintenant, beaucoup d'associations ou d'organismes se mobilisent pour offrir aux personnes handicapées des structures et des équipements adaptés et rendre alors cette pratique possible. Un handisport rassemble des disciplines dont les règles ont été aménagées en fonction du handicap. On parle aussi de sport adapté lorsqu'il s'adresse aux personnes ayant un handicap mental. Aujourd'hui, la plupart des handisports s'apparentent aux sports pour les « valides » : athlétisme, judo, natation, tennis, football...

En 2024, les jeux paralympiques succéderont aux jeux olympiques de Paris. Cet événement mondial est une formidable opportunité pour promouvoir la performance et le dépassement

de soi pour tous les athlètes. C'est pourquoi le 9 septembre a fait la part belle aux JO avec notamment deux expositions « Sport Planète » et « Jeux Olympiques - en route vers Paris 2024 ».

Mille merci à tous les intervenants, à tous les sportifs et au public.



Christian Gonthier,
adjoint en charge du sport
et des associations

« Nous pouvons compter à Vitry sur un tissu associatif et sportif riche et extrêmement dynamique dans toutes ses composantes. Je tiens également à souligner le succès de notre journée consacrée au handicap et à l'inclusion par le sport, qui nous a permis de mettre en exergue la solidarité, la performance et le dépassement de soi ! ».



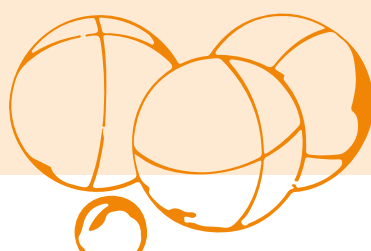
Mme Montet, championne
de la Marne en 2023

La Pétanque Vitryate

La Pétanque Vitryate a pour but de promouvoir le jeu de boules que ce soit en loisirs ou en compétitions. Les entraînements ont lieu du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00. Le boulodrome extérieur est ouvert à tous, le boulodrome couvert est réservé aux membres de l'association.

Le club compte ;

- 2 équipes de vétérans
- 2 équipes Open
- 1 équipe qui représente le club en coupe de France



Le boulodrome couvert est un très bel équipement

Les licenciés représentent le club sur diverses manifestations :

- concours départementaux, régionaux et nationaux ;
- championnats individuels qualificatifs aux championnats de France ;
- championnats par équipe de 8 joueurs.

De très bon résultats ont été réalisés en 2023 avec notamment un titre de championne départementale au tir de précision.

A.S. Vitry handball

L'A.S Vitry Handball fête ses 70 ans cette année et est toujours aussi dynamique.

Fondée en 1954, l'A.S. Vitry est le plus ancien club de handball marnais en activité.

Forte de cette longue expérience, l'association transmet à ses licenciés les valeurs de la discipline : respect, combativité, solidarité et dépassement de soi.

Le club se démarque par son dynamisme et l'augmentation régulière du nombre de pratiquants. Il compte aujourd'hui 110 licenciés et bénévoles, tous unis par la passion commune du handball, mais aussi par la conviction que le sport collectif est un vecteur humain fort.

L'association est ouverte aux enfants à partir de 6 ans ainsi qu'aux adultes qui souhaitent pratiquer le handball en compétition ou en sport loisir.

La saison dernière a été clôturée par les beaux parcours des équipes féminines U13 et U18 respectivement vainqueur et finaliste de la coupe Marne. La saison qui débute est marquée par une forte augmentation du nombre de joueuses, avec notamment 3 équipes féminines engagées en compétition : un record !

Un grand week-end sportif et festif les 15 et 16 juin 2024 marquera l'anniversaire du club avec plusieurs rencontres amicales avec nos amis allemands du club de TBB et un match de gala de niveau national. L'occasion de réunir l'ensemble des licenciés et dirigeants qui ont participé à la vie de l'ASVH depuis sept décennies.

➤ Contact et infos :

5651002@hffhandball.net

Facebook : As Vitry Handball

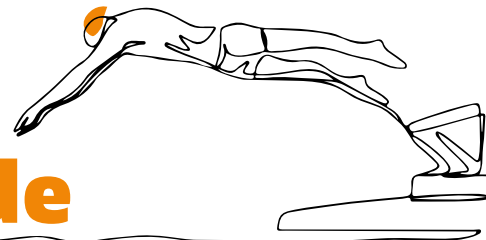
Instagram : as_vitry_handball



La venue d'Alain Bernard lors de l'inauguration du centre aquatique a enchanté les nageurs

Société de Natation de Vitry, Champagne et Der

Avec l'ouverture du centre aquatique « La Salamandre », le club évolue dans une dynamique positive qui se traduit par des changements pour la saison 2023-2024.



Bien évidemment, c'est désormais au 1 avenue du quai des Fontaines que l'on viendra faire ses longueurs et qu'on trouvera le nouveau local du club. Les membres du bureau ont été renouvelés : Valentin Maupoix (président), Mélina Bridoux (trésorière), Cédric Boukennat (secrétaire), Jean-Claude Bridoux (vice-président), Laura Thierus (secrétaire adjointe) et enfin M. et Mme Lequeux.

Le club se professionnalise avec l'arrivée d'Aleksei Melnikov entraîneur confirmé dans la formation et dans le haut niveau. Ce renfort notable permet de multiplier les créneaux d'accueil, de renforcer l'école de natation et de stimuler les performances en compétition.

Fort de 53 ans d'activité et de 150 licenciés actuellement, le club de natation prend un second souffle et aborde sereinement la saison 23-24.

Les saisons à venir verront aboutir plusieurs projets : mise en place d'un meeting club, organisation de compétitions départementales, partenariat collège/club pour la création de classes sport, préparation aux épreuves aquatiques du BNSSA... Bref, une dynamique plus que positive !



La Salamandre est un équipement de haute qualité pour la pratique de la natation



Christelle COLLIN,
adjointe aux affaires
sociales et à la solidarité.

« La solidarité à Vitry-le-François n'est pas un vain mot. La présence d'une écrivaine publique numérique et du défenseur des droits en sont l'illustration »

Solidarité

Chantal Faille, déléguée du défenseur des droits

Chantale Faille, succède à Claude Hénon au poste de déléguée auprès de la défenseure des droits. Une fonction qu'elle a découverte il y a désormais un an.



VITRY MAG - QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Chantal Faille - Je suis retraitée du Conseil Départemental de la Marne. J'y ai travaillé comme responsable de la circonscription de solidarité départementale. À la base j'ai une formation d'assistante sociale qui m'a conduite à Châlons, Mourmelon, Suippes, Sainte-Ménéhould, Vitry-le-François. Le rural, ça me parle !

VITRY MAG - QU'EST-CE QUI VOUS A CONDUIT À EMBRASSER CETTE FONCTION DE DÉLÉGUÉE ?

C.F. - L'ancien délégué, Claude Hénon cherchait quelqu'un pour le suppléer dans le milieu rural. Je me suis portée candidate. J'ai effectué une formation et j'ai démarré il y a maintenant un an.

VITRY MAG - LE DÉFENSEUR DES DROITS EST UNE FONCTION RÉCENTE ?

C.F. - La création de l'institution date en effet de 2011. Elle rassemble plusieurs organismes qui existaient auparavant : le médiateur de la République, le défenseur des droits de l'enfant, la Commission nationale de déontologie de la

sécurité, et la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE). L'objectif de la défenseure des droits est de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité. L'institution est indépendante même si la défenseure des droits, en l'occurrence, Claire Hédon a été nommée par le Président de la République.

VITRY MAG - DANS QUELS DOMAINES INTERVENEZ-VOUS ?

C.F. - Je peux être amenée à intervenir pour des personnes qui ont des difficultés d'accès aux droits (sites administratifs qui beuguent), ou qui ont des litiges avec des services publics. Il peut s'agir aussi de problèmes liés à l'enfance. Par exemple de jeunes handicapés qui n'ont pas accès à la cantine scolaire. Je peux également être confrontée à des problèmes de harcèlement moral, sexuel ou encore de discriminations en matière d'accès à l'emploi, en raison de la religion, de la couleur de peau...

VITRY MAG - QUELLES SONT VOS MARGES DE MANOEUVRE ?

C.F. - Après avoir cerné le problème, je suis à même d'interpeller les services publics mis en cause, par mail, courrier ou téléphone. Dans 87 % des cas, les litiges sont en mesure d'être réglés à l'amiable, à travers la médiation. Quand cela dépasse le champ de mes compétences, j'oriente les personnes vers le meilleur interlocuteur. Dans le cas de violences, d'abus sexuels dont seraient victimes les enfants, j'en avise aussitôt la hiérarchie qui peut être amenée à saisir la justice.

VITRY MAG - QUEL BILAN TIREZ-VOUS ?

C.F. - Il est extrêmement positif. C'est un poste stimulant, épanouissant. Je suis heureuse de pouvoir apporter mon aide à ceux qui en ont besoin. Si je devais nourrir un regret ? De voir que parfois certains services publics mettent du temps à répondre, ou ne répondent pas !

📍 **Chantal Faille, déléguée auprès de la défenseure des droits. Permanences le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois, de 9h à 12h à la mairie de Vitry-le-François**



Éléa Ostalowski, écrivaine publique numérique

Le visage d'Éléa Ostalowski n'est pas inconnu des Vitryats. Et pour cause, la jeune femme a officié pendant deux ans en qualité de conseillère numérique et formé le public à l'emploi des outils informatiques avec d'ailleurs un réel succès puisque les permanences ne désamplissaient pas ! Depuis le 1^{er} septembre, elle a ajouté une corde à son arc en devenant écrivaine publique numérique. Le service « d'écrivain public numérique » désigne, généralement, la réalisation de démarches administratives en ligne ou la rédaction de courriers électroniques pour le compte d'un tiers.

Un vaste champ d'action

« Le domaine d'action est vaste. Je peux être amenée à accompagner des démarches administratives auprès de Pôle Emploi, à apporter mon aide dans les déclarations trimestrielles CAF, les déclarations d'impôt, la pré-demande de cartes d'identité, la demande de titres de séjours », souligne Éléa Ostalowski. Rédaction de CV, rédaction de mails... On le constate, la palette d'intervention de l'écrivaine publique numérique est large ! Et elle assure un véritable service de proximité !

LES PERMANENCES

Lundi : de 13h30 à 17h à l'espace Lucien Herr (sur rendez-vous)

Mardi : de 8h30 à 12h à la médiathèque Albert Camus (sur rendez-vous) et de 13h30, à 17h, à la maison de quartier Paul Fort à Rome-Saint-Charles (sans rendez-vous)

Mercredi : de 8h30 à 12h à la mairie de Vitry (avec ou sans rendez-vous) et de 13h30 à 17h, à la médiathèque François Mitterrand (sans rendez-vous)

Jeudi : de 8h30 à 12h à la mairie (avec ou sans rendez-vous) et de 13h30 à 17h à la mairie (sur rendez-vous).

Vendredi : de 8h30 à 12 heures à la mairie (avec ou sans rendez-vous) et de 13h30 à 17h, au CCAS (sur rendez-vous).

NOËL À VITRY 2023



Place d'Armes

Du 8 décembre au 7 janvier inclus
Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Patinoire, luge « bouée », manège gratuit offert par la Ville, balades à poney, ateliers, lectures, marché de Noël, maison du Père Noël

- >> **Inauguration et lancement des illuminations** le vendredi 8 décembre à 17h30
- >> **Boîte aux lettres du Père Noël** du 1^{er} au 7 décembre à l'Hôtel de Ville et du 8 au 15 décembre sur la Place d'Armes
- >> **Visite du Père Noël dans sa maison** les 16 et 17 décembre de 15h00 à 17h00
- >> **Parade de Noël** le 24 décembre à 16h00 au départ de la gare

Téléthon

8 décembre dès 18h00 à la Salle du manège
Soirée spéciale pour tout public

Défilé des Pères Noël à moto

17 décembre à 14h30 au départ du parking des Indes
Ouvert à tous les motards en costume rouge et blanc. Collecte de jouets au profit des enfants des Restos du Cœur.

➤ **Casques et gants obligatoires - Infos : 06 07 59 69 25**

Marché de Noël «Idé'Halle»

du 8 au 11 décembre, place de la Halle
Venez profiter du premier Marché de Noël organisé sous la toute nouvelle halle vitryate avec des exposants, de la musique et plein d'autres surprises !
Buvette et restauration sur place.

Lumière de Bethléem

10 décembre de 14h00 à 18h00 en la Collégiale Notre-Dame
La lumière, symbole de paix, parcourt l'Europe grâce à une chaîne humaine.

➤ **Gratuit et ouvert à tous - Infos : 06 83 92 99 25**

La Marche du Nouvel An

7 janvier à 9h00 - Gymnase de la Fauvargue
Une marche de 9 km organisée par La Champenoise
infos : lachampenoise51300@gmail.com / inscription sur place

NOËL AVEC LES MÉDIATHÈQUES

➤ **Animations gratuites**
Infos et réservations : 03 26 74 19 27

Histoires et déco de Noël (atelier)
19 décembre à 16h00 sur la place d'Armes
pour 10-12 enfants de 4 à 8 ans
Inspiré par les douces histoires de Carine et Sandrine, créez votre déco maison.

Soirée de Noël (animations et ateliers)
8 décembre à 20h00, médiathèque F. Mitterrand
Atelier DIY de déco, dégustation, jeux pour adultes et petites activités pour les bambins

Les aventuriers de la brique perdue (exposition et ateliers)
Jusqu'au 31 décembre aux horaires d'ouverture, médiathèque A. Camus
Revivez l'âge d'or d'Hollywood au travers de dioramas constitués de vos briques préférées

Atelier BrickMaster
13 décembre à 10h30, 13h30 et 16h00, médiathèque A. Camus
Passez de l'autre côté de la caméra et réalisez votre première vidéo en briques animées.

Concours BrickMaster
20 décembre à 10h30, 13h30 et 16h00, médiathèque A. Camus
Entouré des créations de Guillaume Roussel, testez vos talents de constructeur et devenez le nouveau maître des briques



Anna Réolon,
adjointe à la culture

« Comme chaque année, nous nous efforçons de concocter un programme qui soit de nature à satisfaire les petits et les grands. Et si nous reconduisons un certain nombre d'actions, c'est aussi parce qu'elles sont plébiscitées par nos concitoyens ».



Gastronomie

➤ **Sur réservation au 03 26 41 22 85**

Accords mets / vin du repas de Noël
2 décembre - maison de quartier Paul Fort
Avec Laurent Blondeau, chef, membre des Étoilés de Champagne et Coralie Brachet, commerciale en vins.

Menu de Noël
16 décembre - salle Simone de Beauvoir
Préparation d'un plat d'exception pour Noël avec le chef étoilé Jérôme Feck de l'Angleterre.



Parcours de mémoire, l'âme de Vitry

47 panneaux balayent l'histoire de Vitry à travers 2 déambulations de 3 et 7 km. L'occasion de découvrir la ville en s'instruisant.

Vous souhaitez découvrir l'histoire de Vitry-le-François, à travers des déambulations qui vous ramènent à l'identité de notre ville ? Non ce n'est pas un vœux pieux ! Ce parcours de mémoire haut en couleur, fruit d'un travail collectif de longue haleine, a été inauguré le 15 septembre dernier

par le maire de Vitry-le-François Jean-Pierre BOUQUET. À travers deux déambulations de 3 et 7 kilomètres, 47 panneaux balayent l'histoire de Vitry-le-François depuis les plans de François 1^{er} jusqu'à l'inauguration de la médiathèque en présence du président de la République François

Hollande, en passant par la reconstruction de tous les quartiers de la ville, sans oublier les monuments tels que la Collégiale, la Porte du Pont, la statue Royer-Collard, l'hôtel-de-ville, l'ancienne prison...

Des fonds européens

Rappelons au passage que les panneaux ont été réalisés par l'entreprise GHM de Sommevoire pour un coût de 60 000 euros, auxquels s'ajoutent 8 000 euros pour les plaques et le vinyle. « Nous avons voulu nous inscrire dans la durée et la qualité », confiait le premier magistrat.

L'opération est financée à 47 % par l'Europe à travers les Fonds Leader.

Depuis la mise en place de ces panneaux, de nombreux usagers se sont d'ores et déjà exprimés pour exprimer le plaisir qu'ils avaient à parcourir la ville tout en s'instruisant.



LES RENDEZ-VOUS DE BORDS² SCÈNES



CATHERINE RINGER

Samedi 9 décembre • 20h30 • Simone Signoret

Écrire sa passion de l'amour, des mots, des instants, c'est ce qu'a fait toute sa vie la poétesse Alice Mendelson, 97 ans. Et c'est avec la voix si singulière de Catherine Ringer et la musique de Grégoire Hetzel que Mauro Gioia met en scène cette ode sensuelle à la vie.



Joëlle Serre,
conseillère déléguée aux
affaires culturelles

« L'offre culturelle à Vitry-le-François est particulièrement attractive à travers notamment B2S qui propose un programme riche et varié dans le domaine de la musique, du théâtre ».



LES WRIGGLES SE METTENT EN QUATRE

Vendredi 15 décembre • 20h30 • Simone Signoret

Les Wiggles chantent des chansons d'humour, des tranches de quête absolue. Ils racontent le monde comme ils le voient : ça fait rire... ou grincer des dents... ou pleurer.



MACHABULLES • Festival jeune public à voir en famille

Samedi 27 & dimanche 28 janvier

Rendez-vous annuel de la création jeune public sur le territoire vitryat, Machabulles est un temps privilégié de retrouvailles, de découvertes, de surprises. Deux jours pour aller à la rencontre de propositions artistiques où toutes les générations se côtoient, pour le seul plaisir du spectacle vivant à vivre en famille.

LANCEMENT DE MI-SAISON • Soirée festive et dansante

Vendredi 12 janvier • 19h • Orange Bleue



PIERRE RICHARD • Je suis là mais je ne suis pas là

Dimanche 14 janvier • 15h • Simone Signoret

Icône incontournable du cinéma français, éternel maladroit, faux distrait, tendre pitre, Pierre Richard revient avec un nouveau seul en scène, drôle, émouvant et touchant. Une invitation à vivre un moment privilégié dans lequel il nous partage à cœur ouvert sa vie passionnée et passionnante.



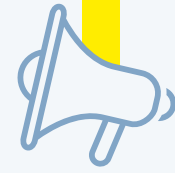
ANGE + PREMIÈRE PARTIE

Vendredi 2 février • 21h • Orange Bleue

Pionnier intarissable sur le terrain de jeux du rock progressif, cette légende vivante séduit, provoque, étonne un public fidèle par sa générosité et son lyrisme atypique. Après quelques milliers de concerts à travers le monde, à l'aube de ses 80 ans, Christian DÉCAMPS effectuera son dernier tour de piste lors de cette tournée.

Infos et billetterie : 4 rue Auguste Choisy • 51300 Vitry-le-François
03 26 41 00 10 / <https://bords2scenes.fr/>

Expression politique



Encart de libre expression offert aux groupes politiques au sein du conseil municipal de Vitry-le-François

Vitry Change, Vitry Bouge.

Encore et toujours.

Avec une vacance de commerces de seulement 3% sur le périmètre d'Action Cœur de Ville, une des plus faibles du Grand Est pour une ville moyenne, les résultats sont là !

Les travaux de la Halle sont emblématiques de notre volonté politique.

Volonté de soutenir notre cœur de ville, et ses commerces, si dynamiques.

Volonté de redynamiser par un lieu multifonctionnel l'hypercentre de Vitry.

Volonté d'engager une désartificialisation du cœur de ville pour adapter notre cité au changement climatique.

Nous le faisons en responsabilité et sans démagogie.

Responsabilité, car nous utilisons au mieux nos moyens financiers, sans augmenter les impôts locaux !

Sans démagogie, et nous dénonçons ceux qui par opportunisme réclament de créer de nouvelles dépenses, alors qu'ils ont voté contre le budget et qu'ils ont demandé à baisser les ressources de la collectivité. Ces contorsions opportunistes n'honorent pas leurs auteurs.

Nous restons sur le pont, à travailler pour que chacun puisse être fier d'être vitryat.

—> LE GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
« FIER D'ÊTRE VITRYATS »

*En l'absence de réponse,
la tribune du Groupe "Unis pour Vitry"
n'a pu être publiée.*

L'opposition réclame un soutien aux commerçants impactés par les travaux dans le centre-ville

De nombreux travaux sont en cours dans notre ville. Ces travaux, notamment ceux qui concernent la rénovation de nos halles, ne sont pas sans conséquences pour l'activité économique du cœur de ville.

Ainsi, des artisans et commerçants du centre ville nous ont alertés sur l'impact financier de ces travaux pour leurs activités. Nous reprochons le manque de soutien de la majorité municipale et la défaillance dans la communication.

Nous sommes pourtant conscients que ces travaux ne peuvent s'opérer sans causer de gênes. Cependant, il s'avère que plusieurs collectivités ont mis en place un régime d'indemnisation à destination des professionnels impactés. Ceux-ci doivent justifier d'avoir subi un préjudice économique du fait de la période de travaux pour être indemnisés.

Nous en appelons donc à mettre en place un tel régime indemnitaire dans notre ville pour les travaux en cours et ceux à venir.

—> RACHID EL GHALLOUSSI,
SÉBASTIEN MIRGODIN ET LINDA MUNSTER
GROUPE « ENSEMBLE POUR VITRY »

Déménagement de la foire au palais ?

Du même âge que la ville (merci François 1^{er}), cette foire pourrait déménager. Ce ne serait pas la 1^{ère} fois : d'abord localisée place d'armes, elle fut transférée vers 1925 sur les promenades François 1^{er}, et finalement quai des Fontaines.

Alors demain, place MAUCOURT, place de l'ancienne piscine municipale, ou statuquo ?

En fait, tout est question d'organisation : moins il y a de places, plus il faut organiser l'espace avec pertinence.

Est-il judicieux d'avoir des stands concurrents, alors que des demandes de forains sont parfois refusées ?

Enfin, n'y aurait-il pas suffisamment de stands pour les enfants, et pas assez pour les jeunes et les adultes ?

Voilà qui mérite réflexion avant de décider d'un éventuel déménagement.

—> PASCAL ERRE
CONSEILLER MUNICIPAL RN

noël à Vitry

du 8 décembre au 7 janvier

PATINOIRE, LUGE, MANÈGE,
BALADES À PONEY, ATELIERS, LECTURE...



Monstrueusement gentil !

en partenariat avec

